

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL DE



SÂLES

ROMANENS

RUEYRES-TREYFAYES

& MAULES

Les quatre font

La Une




SOMMAIRE

Photo de Paul Chollet inauguration de la salle polyvalente	la Une
Sommaire	p. 2
Informations du Conseil communal	p. 3
Informations du Conseil communal suite	p. 4
Informations sur le budget 2015	p. 5
Investissements 2015 - Bâtiments communaux	p. 6
Investissements 2015 - Liaison AVGG Sâles-Maules	p. 7
Nouvelle déchetterie - état des travaux	p. 8
Convocation à l'assemblée communale du 9 décembre 2014	p. 9
Nouvel employé de l'édilité	p. 10
Saison culturelle	p. 11
Foyer St-Joseph et nouvelle composition commission scolaire	p. 12
Agenda de l'intersociété et horaires déchetterie	p. 13
Information Day OFF	p. 14
Inauguration de la salle polyvalente	p. 15
Soirée de gym 2015	p. 16

ADMINISTRATION COMMUNALE


Route de la Rosaire 31
1625 Sâles

 026 917 83 50
Fax 026 917 84 77
commune@sales.ch
www.sales.ch

Du lundi au vendredi
08h00 - 11h30
13h00 - 16h00

AGENCE AVS

Administration communale
Route de la Rosaire 31
1625 Sâles

 026 917 83 50

JUSTICE DE PAIX

du cercle de la Gruyère
Avenue de la Gare 12
1630 Bulle

 026 305 86 40

POPULATION EN 2014

Nombre d'habitants	1'446
Maules	317
Romanens	322
Rueyres-Treyfayes	158
Sâles	649
Naissances en 2013	18
Naissances en 2014	8

INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

La commune bouge et évolue. Nous sommes entrés dans une période de grande mutation, ce qui occupe beaucoup le Conseil communal. Vous trouverez ci-dessous un petit résumé des sujets principaux.

Finances communales

Comme dans toutes les communes du canton, l'exercice du budget est une période intense et cruciale pour le Conseil communal. Il nous permet de faire le bilan de notre travail, d'analyser les conditions cadres dans lesquelles nous évoluons, de prévoir le devenir de la commune dans la et les futures années. C'est à la fois passionnant et effrayant.

Nous devons constater que l'évolution de la société est de plus en plus rapide, que l'attente des citoyens est de plus en plus forte et que le cadre législatif et juridique est toujours plus lourd.

Comme l'année passée, le budget que nous vous présentons cette année est déficitaire. Nous avons réduit nos dépenses prévues au maximum dans tous les domaines où nous pouvons avoir de l'influence.

Nous arrivons à l'échéance prévue dans le plan financier que nous vous présentons chaque année. Nous serons dans l'obligation de vous présenter une augmentation d'impôts dès 2016. Le bouclage des comptes 2014, le choix que vous ferez lors de la votation du 30 novembre, les décisions cantonales et régionales nous permettront d'affiner les besoins futurs que nous vous présenterons.

Déchetterie

La construction de notre nouvelle déchetterie suit le programme prévu. Elle sera opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2015 et nous vous y attendons le samedi 3 janvier 2015 pour la visiter et y apporter vos éventuels premiers déchets. Vous trouverez plus de détails en page 8.

Foyer St-Joseph

Le crédit d'étude pour son agrandissement voté ce printemps a permis à la commission de bâtisse de continuer son travail. Vous trouverez en page 12 un résumé de l'avancée du projet.

Le budget 2015 du Foyer St-Joseph présenté à l'assemblée sera à nouveau un budget équilibré.

PAL

Comme toutes les communes du canton de Fribourg, nous devons adapter notre PAL (Plan d'Aménagement Local) aux nouvelles législations cantonales en vigueur. Notre PAL ayant été approuvé en décembre 2009, nous ne pouvons pas faire une révision complète, mais seulement une adaptation.

Nous venons de recevoir du canton le résultat de l'examen préalable de notre PAL adapté. Hormis quelques détails à corriger, nous devons encore refaire et adapter notre PCE (Plan Communal des Energies). Nous pourrions vous présenter tout cela en séance publique avant la mise à l'enquête définitive dès ce printemps.

Fusion du corps de sapeurs-pompiers

Au printemps de cette année, la commune de Vuadens nous a abordés afin de discuter d'une éventuelle fusion avec notre CSPI. Le projet a été développé et était prêt à vous être proposé à l'assemblée. Malheureusement, au dernier moment, le Conseil communal de Vuadens a préféré le mettre en suspens car il n'était pas convaincu que les conditions prévues seraient acceptées par son assemblée. Le projet sera très probablement repris en 2015.

La Joux-des-Ponts

Le DETEC (confédération) a mis à l'enquête, du 12 septembre au 13 octobre 2014, l'aménagement de la zone multifonctionnelle de La Joux-des-Ponts sur le territoire communal. Ce projet étant situé dans l'enceinte de l'autoroute, il est soumis à la Loi sur les Routes Nationales et ne nécessite de ce fait ni préavis de la commune, ni changement d'affectation selon l'aménagement du territoire.

Le seul moyen pour la commune de donner un avis était donc de faire opposition au projet, ce que nous avons fait en date du 10 octobre 2014. Nous y avons notamment relevé l'envoi des eaux claires dans le ruisseau de La Sionge, déjà surchargé, et la hauteur insuffisante de la clôture entourant cette zone « multifonctionnelle », autorisant les utilisateurs à pénétrer trop facilement dans les alentours.

Notre opposition, accompagnée par celle d'un particulier, est actuellement en traitement auprès des autorités concernées afin de prendre position.

Saison culturelle

Après nos préoccupations de déchetterie, de constructions, de routes, d'adduction et d'épuration, de pompiers, d'écoles et autres sujets nécessaires, nous avons pensé qu'il était temps de parler d'un peu de culture au sein de la commune.

La construction de notre nouvelle salle polyvalente nous en donne l'occasion. En partenariat avec la société SAGAMA PROD. Sarl à Charmey, nous sommes heureux de vous y proposer une première saison culturelle. Le programme en page 11 vous en donne un aperçu. Il mêle humour, théâtre, one-man show, cirque et une fête de la musique. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

Assemblée communale

Le Conseil communal vous invite à l'assemblée communale du 9 décembre 2014, dont le tractanda est présenté en page 9. Il s'agira essentiellement de parler des budgets 2015 et d'accueillir nos nouveaux citoyens.

Au nom du Conseil communal
Jean-Marc Piguet - Syndic

Fermeture de l'administration communale durant les fêtes de fin d'année

du lundi 22 décembre 2014 au vendredi 2 janvier 2015

(réouverture le lundi 5 janvier 2015 à 8h00)

Merci de votre compréhension !



BONHEUR ET SANTÉ POUR 2015

Le Conseil communal ainsi que le personnel vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

Un grand Merci tout particulier à ceux et celles qui offrent une partie de leur disponibilité à la collectivité publique.

Excellente année à toutes et tous !



INFORMATIONS SUR LE BUDGET 2015

Le Conseil communal a établi et analysé les budgets de fonctionnement et d'investissement 2015, conformément aux articles 87 et suivants de la Loi du 25 septembre 1980 sur les communes. Des commentaires détaillés seront donnés lors de l'assemblée et les écarts importants précisés.

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2015 ne subit que peu de variations par rapport au budget 2014. Il présente toutefois une perte de CHF 202'165.15, soit un excédent de charges de 4.44% (Budget 2014 – perte de CHF 216'375.00). Nous rappelons que la limite légale maximum est de 5%, à partir de cette limite, l'augmentation d'impôts est obligatoire.

Les charges liées, qui avaient tendance à augmenter dans de fortes proportions les années précédentes, se sont stabilisées (augmentation de CHF 19'997.65). Cette stabilité est due en partie aux mesures structurelles d'économies prises par le canton.

Cette relative stabilité par rapport au budget 2014 est également le résultat d'un travail certain du Conseil communal à limiter les charges. Une des principales modifications par rapport aux exercices précédents est l'augmentation de la taxe de base pour les déchets. L'autorité communale a en effet pris la décision de passer le montant de cette taxe de CHF 40.00 à CHF 60.00. Cette augmentation a été rendue nécessaire en raison de l'augmentation des coûts et dans le but d'atteindre le taux de couverture imposé par la loi (minimum 70%).

Comme annoncé, l'année dernière le taux d'impôt actuel de 0.679 ct par franc payé au canton ne pourra pas être maintenu, la seule gestion rigoureuse ne permettant pas de garantir à terme ce taux d'impôt.

Les comptes 2013 n'ont été positifs qu'en raison de résultats exceptionnels au niveau des impôts des personnes morales (sociétés). Selon les informations en notre possession, la perte 2014 sera plus élevée que le montant mis au budget.

Le Conseil communal a pris l'option de ne pas augmenter le taux d'impôt en 2015. En effet d'importants changements structurels sont prévus à partir de 2016.

Le déménagement de l'entreprise Bumotec SA, les changements annoncés dans le cadre de l'imposition des sociétés ainsi que l'intégration des coûts relatifs à la construction du 3^{ème} CO à Riaz (soumis en vote populaire en date du 30 novembre 2014) notamment, vont influencer de manière conséquente nos finances communales.

Afin de ne pas revenir en 2016 avec une nouvelle augmentation d'impôt, il a donc été décidé de ne pas modifier le taux d'impôt en 2015 et d'attendre d'en savoir plus afin de fixer le taux le plus correct.

Selon les projections actuelles une augmentation de 10 ct semble toutefois nécessaire afin d'obtenir l'équilibre.

Budget d'investissement

En plus de la poursuite d'investissements échelonnés sur plusieurs exercices et du report de certains autres, et ce pour un montant de CHF 1'078'500.00, il est proposé trois nouveaux investissements (présentés en pages 6 et 7) :

- Extension du réseau d'adduction d'eau	CHF 230'000.00
- Rénovation de l'Ecole de Maules	CHF 84'000.00
- Rénovation du bâtiment de la Couronne	CHF 80'000.00

Le responsable des finances
Nicolas Hassler - Conseiller communal

INVESTISSEMENTS 2015 - BÂTIMENTS COMMUNAUX

Bien que nous limitons au maximum les dépenses communales, il nous paraît vital de continuer l'entretien de nos bâtiments communaux. Nous arrivons bientôt au terme de cette campagne d'entretien et nous vous proposons cette année deux investissements principaux.

Ecole de Maules

Dernière étape de rénovation du bâtiment. Changement des fenêtres de l'étage et de la façade nord, réfection de la façade sud, changement de la porte d'entrée et suppression du sas, remplacement de la porte d'accès au galetas. Ces investissements permettront notamment des économies d'énergie substantielles. Une éventuelle subvention cantonale reste réservée.

Budget de l'investissement :	Porte d'entrée	11'000.-
	Fenêtres	46'000.-
	Façade sud	22'000.-
	Porte et parois int.	4'000.-
	Divers et imprévus	<u>1'000.-</u>
	Total	84'000.-

L'investissement sera financé par un emprunt.

Restaurant La Couronne

La salle à manger du restaurant mérite depuis de nombreuses années d'être améliorée du point de vue phonique. De même, le changement de la porte d'entrée principale est nécessaire. L'équipement d'une chambre frigorifique faciliterait grandement le travail de la cuisine. En accord avec les locataires, Catherine et Christian Sauterel, cet investissement sera compensé en partie par une augmentation du loyer.

Budget de l'investissement :	Salle à manger	38'000.-
	Porte d'entrée	10'000.-
	Chambre frigorifique	30'000.-
	Divers et imprévus	<u>2'000.-</u>
	Total	80'000.-

L'investissement sera financé par un emprunt.

INVESTISSEMENTS 2015 - LIAISON AVGG SÂLES-MAULES

Dans le cadre de la campagne d'entretien et de rénovation de son réseau, l'AVGG a prévu une nouvelle conduite sur le territoire de la commune de Sâles.

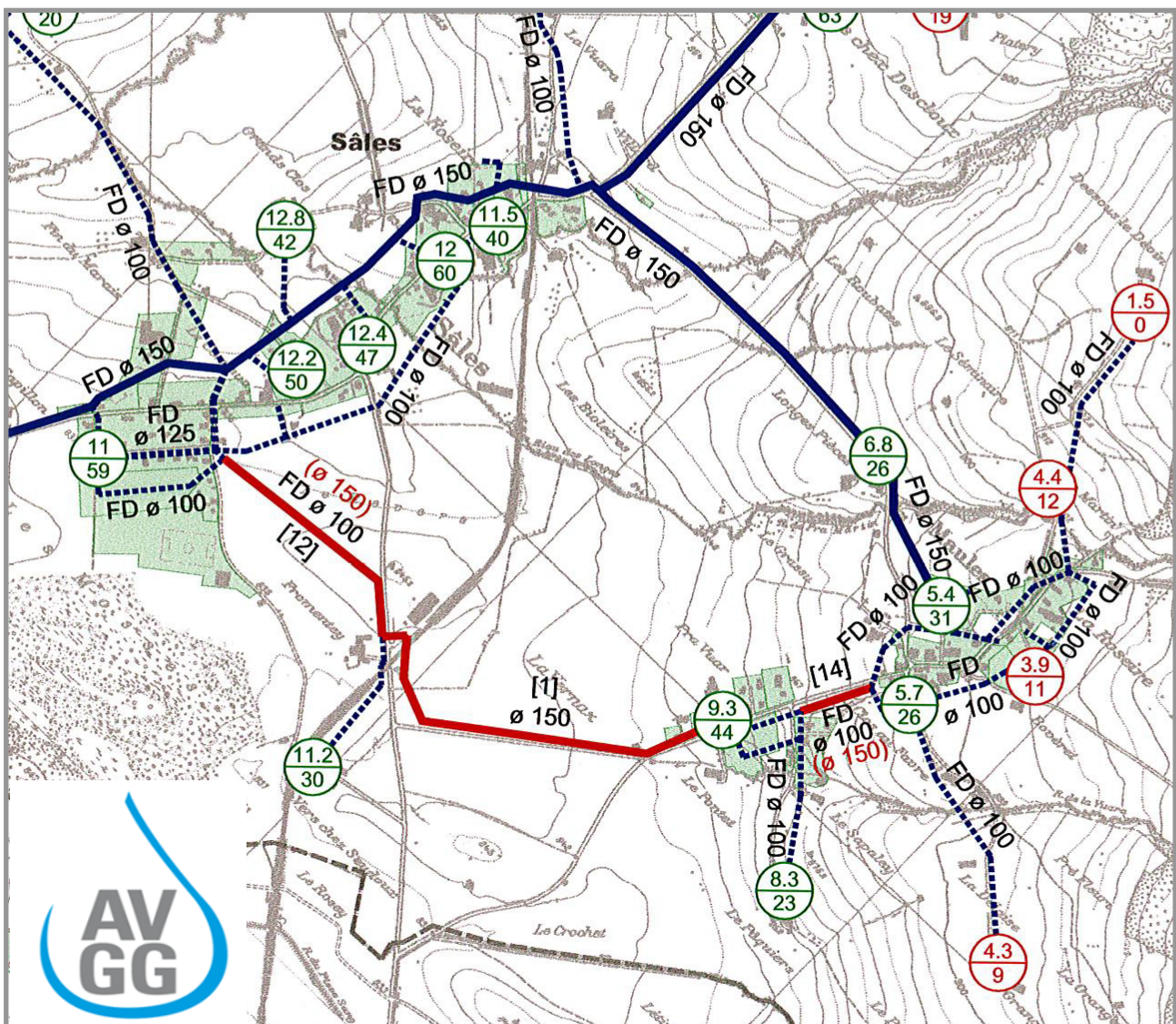
Cette conduite, qui est représentée en rouge sur le plan de la page suivante, permettra de créer un « maillage » du réseau principal d'adduction et distribution d'eau potable entre les secteurs de Maules et de Sâles. Ce maillage a de nombreux avantages. Le premier est le renforcement de la défense incendie du secteur Maules qui est actuellement insuffisante selon les critères de l'ECAB. Le second rôle est l'amélioration des conditions d'exploitation du réseau communal et de celui de l'AVGG. En effet, le maillage permettra, entre autres, d'assurer l'alimentation en eau des abonnés, même en cas d'intervention sur le réseau. Les conditions d'hygiène de l'eau seront également améliorées par une meilleure circulation. La sécurité d'approvisionnement sera donc globalement augmentée pour les abonnés.

Ces travaux sont subventionnés par les améliorations foncières et l'ECAB pour plus de 50%.

INVESTISSEMENTS 2015 - LIAISON AVGG SÂLES-MAULES

Budget de l'investissement :	Montant total	550'000.-
	Subventions AF et ECAB	<u>320'000.-</u>
	Montant à charge de la commune	230'000.-

Le financement de cet investissement a été prévu de longue date et annoncé dans les investissements futurs du plan financier communal. Il se fera par une dissolution de la réserve et ne nécessitera pas d'emprunt supplémentaire.



Plan de l'AVGG - En rouge, la nouvelle conduite projetée

NOUVELLE DÉCHETTERIE - ÉTAT DES TRAVAUX

Lors de l'assemblée du 12 décembre 2012, les citoyens ont accepté le crédit d'investissement pour un crédit d'étude. La première impulsion pour la création d'une nouvelle déchetterie sur le territoire de notre commune était donnée.

Les avantages et les aménagements concrets ont été présentés de manière détaillée, le site de la Joretta s'imposant comme le choix le plus adapté. Un projet concret et chiffré a été accepté par l'assemblée communale en date du 29 avril 2014.

Alors que le permis de construire a été délivré le 29 juillet 2014, les travaux ont débuté le 1^{er} septembre 2014 déjà. L'automne clément a permis aux entreprises travaillant sur place de bénéficier de bonnes conditions.

La nouvelle déchetterie ouvrira ses portes à partir du 1^{er} janvier 2015. Tout ne sera peut-être pas terminé, mais la possibilité sera offerte aux habitants de la commune d'y apporter leurs déchets dans des conditions acceptables.

Le site est dimensionné afin de recevoir le nombre de bennes nécessaire et offre un espace suffisant pour permettre aux camions de manœuvrer de manière rationnelle. Des places de stationnement sont à disposition. Les quais facilitent le déchargement et le local construit permet de stocker les déchets spéciaux.

Ce nouvel outil de travail mis à disposition des habitants de la commune de Sâles, incitera, nous en sommes sûrs, encore plus à pratiquer le tri sélectif des ordures et surtout dans des conditions optimales. Nous comptons sur la participation de chacun afin de se conformer aux instructions et de respecter le travail du responsable de la déchetterie.

Afin de prendre possession de ces installations, une journée « portes ouvertes » a été agendée au samedi 3 janvier 2015.



ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 9 DÉCEMBRE 2014

Les citoyennes et citoyens de la commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le mardi 9 décembre 2014, à 20h00, à la salle de l'Auberge de la Couronne à Sâles.

TRACTANDA

- 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 29 avril 2014**
(ne sera pas lu en assemblée; est à disposition à l'administration ou sur le site internet)
 - 2. Budget 2015 du Foyer St-Joseph**
 - a) présentation du budget de fonctionnement et d'investissement
 - b) rapport et préavis de la commission financière
 - c) approbation
 - 3. Budget communal 2015**
 - a) présentation du budget de fonctionnement et d'investissement
 - b) rapport et préavis de la commission financière
 - c) investissements : présentation, préavis, discussion et approbation
 - i. Liaison AVGG Sâles-Maules (bouclage adduction d'eau)
 - ii. Travaux de rénovation de l'Ecole de Maules
 - iii. Travaux de rénovation de La Couronne
 - d) vote final du budget de fonctionnement et d'investissement
 - 4. Présentation du plan financier 2014-2018**
 - 5. Réception des citoyens nés en 1996**
 - 6. Divers**
-

LES NOUVEAUX CITOYENS 2014

22 jeunes nés en 1996 ont atteint leur majorité durant l'année 2014. Le Conseil communal a porté à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du 9 décembre l'accueil de ces nouveaux citoyens afin de marquer officiellement leur entrée dans la vie civique.

Benjamin Barras, Romanens

Elisa Barras, Romanens

Valentin Barras, Sâles

Vincent Bays, Maules

Agnès Brodard, Sâles

Zoé Brodard, Sâles

Josselin Butty, Sâles

Déborah Déforel, Maules

Julien Dervey, Sâles

Mélanie Ecoffey, Sâles

Andreia Fernandes Dos Santos, Romanens

Benjamin Gendre, Romanens

Théo Golliard, Sâles

Charlotte Gomez, Rueyres-Treyfayes

Solène Oberson, Rueyres-Treyfayes

Jeremy Olofsson, Romanens

Lorenzo Pasini, Rueyres-Treyfayes

Caroline Pasquier, Maules

Elona Pasquier, Rueyres-Treyfayes

Maurine Pasquier, Maules

Valentin Sauterel, Sâles

Florian Sertolli, Sâles

PERSONNEL DE L'ÉDILITÉ

Après avoir étudié dix dossiers de candidature, tous correspondant au poste mis au concours, nous avons fait une première sélection et reçu en entretien les quatre meilleurs. Le Conseil communal a finalement choisi d'engager M. Yves Zbinden, qui est entré en fonction le 1^{er} novembre de cette année.

Après deux mois de formation par Gaby Pasquier, il sera l'employé communal en titre en 2015. Nous comptons sur la population pour lui réserver un bon accueil. Il sera encore aidé pendant une année par Gaby qui travaillera à 10% pour la commune.

Nous lui formulons ici tous nos vœux de réussite dans ce nouveau défi !

Yves Zbinden

Marié, 4 enfants

Né le 7 mars 1972

Habite à Maules

Bilingue français - allemand

CFC de menuisier



L'accueil extra-scolaire de Sâles et Vaulruz

cherche un(e)

Assistant(e)

Pour seconder notre animatrice dans l'encadrement des enfants et l'animation.

3-4 midis par semaine (lundi-mardi-jeudi-vendredi) de 11h30 à 13h30 ainsi que pour d'éventuels remplacements les mêmes jours dans l'après-midi.

Préférence sera donnée à une personne au bénéfice soit d'un CFC ASE, soit d'un certificat d'intervenante en accueil extrascolaire. Une expérience réussie auprès des enfants est nécessaire.

Salaire selon le barème de l'Etat de Fribourg ; Entrée en fonction 1^{er} janvier 2015 ou à convenir. Vacances scolaires.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. François Heusch au 079 284 09 89.

Les offres de service, avec curriculum vitae, sont à adresser à La Courte Echelle, CP 10, 1625 Sâles, avec la mention "Assistante AES".

Association La Courte Echelle

SAISON CULTURELLE

La commune de Sâles, en collaboration avec la société SAGAMA PROD, a l'immense plaisir de vous annoncer la mise sur pied d'une première saison culturelle dans notre nouvelle salle polyvalente.

A ce jour, la programmation est presque définitive. Sous réserve de quelques modifications possibles, voici déjà le programme :

Samedi 28 février, 20h : soirée humour

Samedi 14 mars, 20h : « Just pas married », comédie de Bruno Gallisa

Samedi 25 avril, 17h30 : Cirque Gomette et Gabatcho, spectacle tous publics

Samedi 30 mai, 20h : « Afrika ! Mon pays Arc-en-ciel », de Eric Bouvron

Samedi 20 juin, dès 18h : Fête de la musique

Toutes les informations définitives, le programme, les horaires et les tarifs vous parviendront au début de l'année, mais réservez déjà les dates.



SAGAMA PROD lance un appel aux entreprises de la commune de Sâles souhaitant devenir partenaires de la Saison. Nous recherchons également des bénévoles pour aider à l'accueil du public, qui pourront bénéficier d'invitations gratuites pour les spectacles et de contacts privilégiés avec les artistes. Adressez-vous à l'administration communale.

FOYER ST-JOSEPH - PROJET D'AGRANDISSEMENT

La commission de bâtisse, mise sur pied lors de l'étude de faisabilité du projet, se compose de cinq personnes :

- Mme Marie-Claude Descloux, présidente du conseil de direction
- M. Yves Gremion, directeur du foyer St-Joseph
- Mme Claudine Yerly, représentante du personnel soignant
- M. Stéphane Baechler, représentant du Conseil communal
- M. Olivier Michaud, ingénieur civil à la retraite

Suite à l'acceptation en assemblée communale du crédit d'étude le 29 avril 2014, une demande d'offre à différents bureaux d'architecture du canton a eu lieu afin de procéder à l'organisation et au suivi du concours. Ce mandat de bureau d'appui au maître de l'ouvrage pour l'organisation du concours a été attribué à Ruffieux Architecte sàrl, atelier d'architecture à Sâles.

Ensemble, nous avons procédé à l'élaboration du cahier des charges du concours d'architecture, en procédure ouverte. Nous avons également attribué le mandat du relevé topographique à un géomètre. Suite aux demandes d'offres des maquettistes, la mise en production des maquettes a débuté afin d'être mises à disposition des différents bureaux d'architecte participant au concours.

Un planning général jusqu'au dépôt du dossier d'enquête a été élaboré. D'ici la fin de l'année, le concours sera ouvert et le rendu du concours est prévu avant Pâques. Le jury procédera à l'analyse des projets reçus et désignera le lauréat ainsi que les éventuels prix. L'ensemble des projets sera exposé publiquement pour la population dans le courant du mois de mai 2015 dans une des salles communales.

Enfin, une élaboration du projet définitif et du coût de construction sera établie et présentée à l'assemblée communale de décembre 2015 afin de voter le crédit de construction.

La commission de bâtisse du Foyer St-Joseph

NOUVELLE COMPOSITION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Suite au départ de Mme Nathalie Bovigny qui était membre et secrétaire, nous vous présentons ci-dessous la nouvelle composition de la commission scolaire.

- M. Pierre-Alain Descloux, président
- M. Stéphane Baechler, vice-président
- Mme Myriam Oberson, déléguée du Conseil communal
- Mme Catherine Gremaud, membre et secrétaire
- Mme Colette Gendre, membre
- Mme Janine Ruffieux, déléguée des enseignants

Mme Colette Gendre domiciliée à Maules et maman de quatre enfants a accepté d'intégrer la commission scolaire comme nouvelle membre. Mme Catherine Gremaud déjà membre a eu la gentillesse de reprendre le secrétariat.

Le Conseil communal adresse ses chaleureux remerciements à Nathalie Bovigny pour le travail effectué durant plus de cinq ans ainsi qu'aux membres actuels pour leur engagement !

AGENDA DE L'INTERSOCIÉTÉ

Décembre 2014

Dimanche 7 décembre 2014

Dimanche 7 décembre 2014

Vendredi 12 décembre 2014

Vendredi 26 décembre 2014

Loto de la Saint-Nicolas du FC à 15h

Loto de la Saint-Nicolas du FC à 20h

Vente des sapins de Noël et concert de

l'Avent de la fanfare et du chœur-mixte

Loto de la fanfare

Janvier 2015

Dimanche 4 janvier 2015

Vendredi et samedi 30 et 31 janvier 2015

Loto de la société de gymnastique

Soirée de gym

Février 2015

Vendredi et samedi 6 et 7 février 2015

Soirée de gym

Mars 2015

Dimanche 1^{er} mars 2015

Vendredi et samedi 6 et 7 mars 2015

Samedi 14 mars 2015

Vendredi 27 mars 2015

Samedi 28 mars 2015

Loto des servants de messe

Concert de la fanfare

Souper de soutien du FC la Sionge

Match aux cartes bibliothèque Matulu

Coupe de printemps FSG

Avril 2015

Dimanche 12 avril 2015

Samedi 18 avril 2015

Dimanche 26 avril 2015

Loto de la société de tir

Concert du chœur-mixte de Maules

1^{ère} communion

NOUVEAUX HORAIRES POUR LA DÉCHETTERIE

été

Mardi 18h00 à 19h00

Vendredi 16h00 à 18h30

Samedi 9h30 à 11h30

(l'horaire d'été est valable du mardi 31 mars
au mardi 20 octobre 2015)

hiver

Vendredi 16h00 à 18h30

Samedi 9h30 à 11h30

**Ces nouveaux horaires sont valables
dès le 1^{er} janvier 2015 !**

Fermeture de la déchetterie durant les fêtes de fin d'année

La déchetterie sera fermée :

- ★ **vendredi 26 décembre 2014**
- ★ **vendredi 2 janvier 2015**

Il n'y a aucun changement pour le ramassage des sacs poubelles qui a lieu chaque mercredi.

**VOTRE COMMUNE MET GRATUITEMENT
À VOTRE DISPOSITION UN APPAREIL DE
MESURE DE LA CONSOMMATION
DES APPAREILS ÉLECTRIQUES !**

**Vous pouvez ainsi contrôler la consommation en watts
et en francs de vos appareils électriques, électroniques
et ménagers, et le cas échéant, les remplacer par des
appareils moins gourmands en énergie!**



C'EST FACILE D'ÉCONOMISER L'ÉLECTRICITÉ !

ENGAGEZ-VOUS AVEC LA CAMPAGNE OFF !

**OBJECTIF : 0% d'augmentation de la consommation électrique du
canton, alors que la tendance actuelle est de +2.5%.**



**CAMPAGNE
CANTONALE
D'ÉCONOMIE
D'ÉLECTRICITÉ**



**ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH**

WWW.OFF-FR.CH



INAUGURATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Cette année, une étape importante pour notre commune a été réalisée : la construction de la salle polyvalente.

Le 30 août 2014, par une magnifique journée ensoleillée, nous avons inauguré l'agrandissement du centre sportif et vous avez été nombreux à ne pas manquer cet événement !

Dès 10h, la population a eu la possibilité de visiter tous les locaux du centre sportif.

A 11h, la partie officielle animée par le chœur mixte et la fanfare a débuté par un mot du Syndic, de l'architecte, suivie de la bénédiction du bâtiment par le Père Henri Menoud. Un lâcher de ballons, puis le couper du ruban se sont succédés pour clore la partie officielle et se rendre dans la nouvelle salle polyvalente où tous les invités ont pu partager l'apéritif.

Durant la journée, la Jeunesse de Sâles a offert la possibilité de se restaurer sur place. Les sociétés locales ainsi que Pif le Clown et Mimi la Grimeuse ont apporté gaité par diverses démonstrations et animations.

Nous remercions très chaleureusement toutes les personnes invitées et les sociétés qui ont collaborées à la réussite de cette journée mémorable.

Un merci particulier à la Jeunesse de Sâles pour leur aide tout au long de la journée !



FSG SÂLES - SOIRÉE DE GYM 2015

Vendredi 30 et samedi 31 janvier 2015, dès 20h - centre sportif de Sâles
Vendredi 6 et samedi 7 février 2015, dès 20h - centre sportif de Sâles

Après « Bienvenue sur les ondes de Sâles FM » en 2011, « La Fête foraine » en 2013, la FSG Sâles vous raconte, le temps d'une soirée, **il était une fois l'homme !**

Remontez le temps ou projetez-vous vers le futur avec Maestro et sa machine révolutionnaire. Bien assis sur votre chaise, vous serez transportés vers les origines de la vie jusque dans l'espace !

N'oubliez pas ce rendez-vous et, laissez-vous guider à travers le programme gymnique concocté par les groupes de la FSG Sâles.

Dès le 1^{er} décembre 2014, faites vos réservations par **internet** sur www.fsg-sales.ch ou par **téléphone au 079 783.02.48** (le mardi et le jeudi de 18h30 à 19h30).

Pour être certain de ne pas manquer le voyage, retirez vos billets à l'avance auprès du Manoir à Vaulruz.

Pour le comité de la soirée et tous les gymnastes, la soirée de gym est une véritable fête que nous nous réjouissons de partager avec chacun d'entre vous.

Soirée de gym FSG Sâles
Centre Sportif à 20h15

Réservations au 079 783 02 48
mardi et jeudi 18h30 à 19h30
ou www.fsg-sales.ch

Enfants de 6 - 16 ans Fr. 6.-
AVS, AI, Etudiants Fr.12.-
Adultes Fr 15.-

30 - 31 janvier et 6 - 7 février 2015
Il était une fois l'homme